



Case postale 18
1226 Thônex

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2019 à 19 heures à la Salle des Fêtes de Thônex

Ordre du jour

1. Souhait de bienvenue du président
2. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mars 2018
4. Rapport du président sur l'activité du club
5. Rapport du trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des comptes 2018
8. Admissions - démissions - radiations
9. Elections du président, du comité et des vérificateurs des comptes
10. Finance d'entrée, cotisations et budget pour 2019
11. Programme pour la saison 2019
12. Venue du Bicyclette Club Gravesonnais (*3 x 1 personne et 1 x 2 personnes à loger par nous*)
13. Equipements (disponibilité, ventes)
14. Championnes et champions 2018
15. Propositions individuelles et questions
16. Divers

1. Souhait de bienvenue du président

Le Président souhaite la bienvenue et remercie tous ceux venus ce soir à l'assemblée générale. Il salue tout particulièrement les membres fondateurs ou de la 1ère heure que sont Luigi Dori et François Diserens.

2. Lecture de l'ordre du jour et contrôle des présences

Le Comité n'a pas reçu de propositions écrites par la poste dans le délai indiqué du jeudi 21 mars. L'ordre du jour proposé dans la convocation n'appelle pas de remarques.

Les autorités des communes chênôises sont comme d'habitude invitées à notre assemblée. Les trois communes se sont excusées car tous leurs conseillers administratifs sont retenus par d'autres obligations liées à leurs fonctions.

Quelques membres ont pris la peine de s'excuser (Paul Pahud, Nils Ashlyn, Nathalie Dupont, Didier Ecuyer, Maurice Unternährer).

Gérald Blanc accepte volontiers d'être scrutateur pour compter le nombre de voix lors des votes et des élections.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mars 2018

Le procès-verbal est depuis le 19 mars 2018 à disposition sur le site web. Huit copies sont réparties, soit une par rangée de chaises (à prendre par ceux qui n'ont pas accès à internet).

Sa lecture n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du président sur l'activité du club

Chers Membres et Amis du Cyclo Tourisme Chênois,

Mon rapport couvre les points les plus importants de l'activité du club d'une assemblée à l'autre.

28 membres ou intéressés étaient présent à l'assemblée générale du 14 mars 2018 et 28 aussi ont participé à l'apéritif et au repas qui ont suivi. Au vu des échos favorables, le Comité a décidé de répéter l'exercice pour cette année.

Le programme des sorties de 2018 a débuté le 17 mars et s'est terminé le 3 novembre. Quatre sorties, dont la première, ont été annulées sur les 40 prévues. Par rapport au 17,9 en 2017, la participation moyenne de 18,6 s'est un peu redressée grâce à de nouvelles têtes. Sommes-nous sur le chemin de retrouver les moyennes supérieures à 20 de 2006 à 2012 ? Je l'espère.

Avec la disparition pratique du groupe "excursions" et le peu de cyclos du groupe "entraînement", qui se concoctent des sorties plus sportives, c'est le plus souvent un seul groupe qui est parti en se scindant au besoin au cours de la sortie. La meilleure cohésion relevée en 2017 s'est poursuivie en 2018.

Les Croissants du Président du dimanche 15 avril se sont déroulés par une fraîche matinée. Seuls 4 ont enfourché une petite reine. Arrivés au centre sportif de Rouelbeau, ils ont été rejoints par 6 membres motorisés. Qu'il est loin le temps des grandes tablées à Hermance puis à La Renfile. Comment dynamiser cet évènement pourtant traditionnel ?

La sortie des filets de perches du 22 septembre au port de Séchex s'est déroulée dans la fraîcheur. A l'intérieur, 17 cyclistes et 5 motorisés ont profité dans la bonne humeur d'un repas à nouveau excellent. Et pour brûler les calories engrangées, plus de la moitié des cyclistes ont fait un détour par le pied des Voirons voire aussi le col de Cou.

Il n'y a eu à ma connaissance qu'un seul accident lors des sorties de 2018. Juste avant Etrembières, Pierre Sutter a été victime d'un malaise au premier jour de sa retraite. Emmené aux HUG, il n'est pas encore complètement remis ! J'espère qu'il pourra nous rejoindre tranquillement car il se réjouissait beaucoup de pouvoir rouler davantage à vélo.

Comme toutes ces dernières années, les trois communes chênoises nous ont apporté leur soutien financier. Je les remercie pour leurs fidèles contributions. Les cotisations des anciens membres sont un peu moins bien rentrées malgré un rappel.

Le site web est régulièrement mis à jour "artisanalement" par moi-même. Le groupe WhatsApp créé par Patrick Lercoz accueille de plus en plus de participants et ne se contente plus que de transmettre des "alertes". La présence du club sur les réseaux sociaux doit encore être améliorée et mieux ciblée.

Les équipements en stock chez moi font l'objet d'un tableau téléchargeable via le site internet du club. Il en reste encore pour le moment assez, non seulement pour que les nouveaux membres puissent avoir un maillot à manches courtes mais aussi pour s'équiper plus chaudement.

Reste à espérer que les sorties et les activités de la saison 2019 rencontreront un succès grandissant et surtout sans accidents.

5. Rapport du trésorier

Huit copies des comptes sont réparties pour mieux suivre si nécessaire, soit une par rangée de chaises (à prendre par ceux qui n'ont pas accès à internet).

Paul Schaad, notre caissier ou trésorier, commente en détail les comptes résumés ci-après.

Le total des **recettes** se monte à 5'363,50 francs et celui des **dépenses** à 4'053,10 francs. Les comptes présentent donc un **bénéfice** de 1'310,40.

Le bilan comporte des **actifs** pour 15'287,68 francs dont 9'822,68 francs en caisses ou aux comptes de chèques postaux et 5'465,00 francs de stock d'équipements. Le **passif** et les fonds propres se montent également à 15'287,68 francs après report du bénéfice de l'exercice.

Paul Cuanillon demande à quoi correspond la provision du quarantième.

Il s'agit d'un reste de la provision constituée en vue du quarantième. Elle sera très vraisemblablement dissolue cette année en subventionnant des activités ou des équipements.

Gérald Blanc et Pascal Möri, lors de la vérification des comptes, ont constaté que les frais de bureau et d'envoi dépassent les 900 francs. Ils suggèrent de les réduire en recourant à la diffusion par courrier électronique pour tous ceux qui en sont pourvus.

Le Président répond qu'il y a déjà songé car il a des adresses électroniques pour environ trois quarts des membres. Il y a cependant quelques problèmes, notamment en ce qui concerne la convocation officielle à l'assemblée et les bulletins de versement pour les cotisations. La mise à jour des adresses électroniques est encore plus difficile que celle des adresses postales car, en général, les membres ne communiquent pas les changements.

La discussion qui suit montre que la grande majorité des membres est d'accord avec la diffusion électronique. D'ailleurs, le site web fournit les programmes des sorties et permet de les télécharger.

Le Comité examinera la question. Le prochain envoi avec les cotisations pourrait être l'occasion de sonder chaque membre sur la manière d'être informé en vue de mettre en œuvre l'envoi électronique à ceux qui le souhaitent.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Gérald Blanc et Pascal Moeri ont procédé à la vérification le 8 mars 2019. Pascal se charge volontiers de lire leur rapport qui recommande d'approuver les comptes présentés.

Le rapport des vérificateurs n'appelle pas de question de la part de l'assemblée.

7. Approbation des comptes 2018

Les comptes ainsi que le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité par acclamation.

8. Admissions - démissions - radiations

Nous avons appris le décès de deux membres du club.

Il s'agit d'Alice Brügger (le 31 mai 2018) et de Salvatore Sciacca (début février 2019).

L'assemblée se lève pour leur rendre un bref hommage en silence.

Les intéressés qui paient leurs cotisations sont considérés comme membres. Nous avons eu 8 admissions l'année dernière (Patrick Détraz, Nathalie Dupont, Pascal Erard, Sébastien Gindraux, André Himmelberger, Anouk Meyenberg, Philippe Ottmann et Maxime Perrin).

Cela correspond à la moyenne de ces dernières années (5 en 2017, 6 en 2016, 8 en 2015, 12 en 2014 et 8 en 2013).

Il y a eu une démission (Liliane Lüthy).

Relevons également 6 radiations pour non paiement des cotisations deux années de suite. Le Président regrette profondément de n'avoir plus eu de nouvelles de Walther Micheletti qui nous avait concocté le design des derniers équipements.

5 intéressés ou intéressées ont aussi été sortis de la liste des adresses car plus vus.

A ce jour, le club compte 108 (en 2018 110) membres et 6 (10) intéressés. Sur ce total de 114 personnes (120), 37 / 33% (43 / 36%) sont domiciliées sur les Trois-Chêne, 21 / 20% en ville de Genève (23 / 17%), 29 / 25% dans les autres communes de la rive gauche (30 / 25%), 15 / 13% sur la rive droite et ailleurs en Suisse (14 / 12%) ainsi que 10 / 9% en France voisine (12 / 10%).

A noter pour la petite histoire que le fichier des adresses comporte 195 anciens membres et 191 anciens intéressés.

9. Elections du président, du comité et des vérificateurs des comptes

Aucune candidature à la présidence, au comité ou à la vérification des comptes n'est parvenue par écrit jusqu'au samedi 11 mars 2019.

a) Présidence

L'élection se déroule sous l'égide de Catherine Oliver.

Blaise Dériaz se représente à la présidence et est élu par acclamation.

b) Comité

Catherine Oliver a décidé d'arrêter le comité car elle a de nombreuses autres occupations et habite de surcroît à Mies. Membre depuis 2013, elle nous a fidèlement apporté son soutien dans nos activités avec un regard avisé tout au long de ces 6 dernières années.

Pour la remercier, le Président lui remet un bon-cadeau de la FNAC qui lui permettra de trouver ce qui lui convient. Etant donné qu'elle se déplace à vélo, il n'y a pas un bouquet de fleurs en complément. Plein succès dans ses nombreuses activités bénévoles et à bientôt à nouveau à vélo. L'assemblée l'applaudit longuement.

Si le travail nécessaire à la marche du club peut être fait par Paul et Blaise, il faut aussi penser à l'avenir. Deux membres ont d'ores et déjà accepté de rejoindre le comité.

Le Président propose de réélire **Paul Schaad** (en fonction depuis 2013) ainsi que d'élire pour la première fois **Christine Hislair et Patrick Lercoz**.

Tous trois sont élus par acclamation.

c) Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs actuels sont d'accord de poursuivre.

Il s'agit de **Gérald Blanc, Walter Gähwiler et Pascal Moeri** qui sont réélus par acclamation.

10. Finance d'entrée, cotisations et budget pour 2019

La **finance d'entrée de 45 francs** introduite en 2017 est bien acceptée et a permis aux nouveaux membres de recevoir en "échange" un maillot du club. Tous ne sont d'ailleurs pas encore venus le chercher !

Le Comité propose de maintenir cette finance d'entrée de même que les **cotisations à 35 francs pour les messieurs et à 15 francs pour les dames**.

Christine Hislaire souhaite qu'il y ait plus de dames (actuellement une quinzaine) et s'y emploiera. Le montant des cotisations n'a probablement pas d'influence.

Tant la finance d'entrée que les cotisations sont acceptées par acclamation.

Cette année, le budget d'une année normale est reconduit. A part les **cotisations**, le **soutien des communes** est important avec 750 francs de Thônex, 300 francs de Chêne-Bougeries et 1000 de Chêne-Bourg. Un grand merci pour cette sensible augmentation à cette petite commune et plus particulièrement à Serge Desbiolles, membre de notre club et conseiller municipal. Le total des subventions est de 2050 francs pour 2019.

Paul notre trésorier donne quelques détails sur le **budget pour 2019**.

Les **recettes** prévues se montent à 5'600 francs, soit 1'800 francs de subventions des communes chênoises (le geste récent de Chêne-Bourg ne lui était pas connu), 3'400 francs de cotisations et 400 francs de finances d'entrée.

Les **dépenses** budgétées se montent à environ 4'800 francs, soit 2'700 francs pour l'assemblée générale, le repas annuel, les frais du comité, les bons cadeaux, les verrées et 1'600 francs pour les frais de CCP, de bureau et divers, du site internet, de l'assurance RC et les subventions pour les équipements des nouveaux membres.

Le Président ajoute que ce budget sera ajusté par le nouveau comité en fonction des remarques, notamment en ce qui concerne tant la dissolution de la provision que la diminution du bénéfice.

Le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

11. Programme pour la saison 2019

Le premier **programme** de la saison maintient la tradition et est quasiment la copie de celui des années précédentes. A noter que les sorties du samedi 4 et du dimanche 5 mai (Croissants du Président) verront la participation de membres du Bicyclette Club Gravesonnais.

Pour la suite de la saison, le Président rappelle que tout membre peut proposer un nouveau parcours, de préférence avec une description et une carte. C'est bien volontiers qu'il l'introduira à la place d'un autre habituel. En ce qui concerne les **horaires**, les heures de départ de tous les groupes sont les mêmes.

Il rappelle également que les **"retraités"** sortent régulièrement les **mardis et jeudis à 13h** pour le moment (le matin à 9h en été) et que chacun peut les rejoindre s'il a ou prend le temps !

Il n'y a ni question ni discussion.

12. Venue du Bicyclette Club Gravesonnais

C'est au tour de Thônex d'accueillir Graveson, dans le cadre du jumelage de ces deux cités qui se tiendra du vendredi 3 au dimanche 5 mai. Eric Bourgeois, secrétaire du Bicyclette Club Gravesonnais qui a été fondé il y a trois ans, a annoncé une délégation de 9 personnes.

Un couple et 3 individuels ne savent pas encore où ils logeront. Le Président fait appel aux membres pour leur trouver une meilleure solution que la Protection Civile. Marc Racordon (habitant Monnetier) s'annonce tout de suite ainsi que Thomas Perneger plus tard.

Les cyclos de Graveson participeront à notre sortie du samedi et aux Croissants du Président le dimanche afin de pouvoir leur montrer plus de notre région.

13. Equipements (disponibilité, ventes, remplacement)

Le stock des équipements est chez le Président qui accueille volontiers en tout temps ceux qui recherchent un article.

Des listes avec les équipements du club et le matériel à vendre (ou à donner) sont disponibles via le site internet (<http://www.cyclo-chenois.ch/pdf/VendreOuDonner.pdf> et [..../Stock.pdf](http://www.cyclo-chenois.ch/pdf/Stock.pdf)). Chaque membre peut ainsi voir les équipements restants et le matériel, mais aussi proposer des articles à vendre ou à donner.

Par ailleurs, selon une décision prise l'année dernière, les équipements du club endommagés lors de sorties avec le club sont remplacés gratuitement (maillots à manches courtes ou longues) ou à moitié prix (autres articles) pour autant qu'il y en ait encore.

14. Championnes et champions 2018

Comme chaque année, l'assemblée générale est l'occasion proclamer les championnes et champions auxquels le repas de ce soir d'assemblée sera offert.

Les championnes sont :

Christine Hilaire (18 fois / 1780 km), Elodie Jambert (13 / 1275) et Nathalie Dupont (9 / 1250) ex aequo avec Cristina Pilotto (9 / 1060).

Les champions sont :

Dominique Genet (31 fois / 3490 km), Mick Clot (30 et 2735) et Silvestre Trinidad (28 / 3395).

Le repas sera aussi offert aux trois suivants, soit :

Roger Venti (25 / 2085), Didier Bruni (24 / 3055) et Blaise Dériaz (24 / 2455).

15. Propositions individuelles et questions

Le comité n'a pas reçu de propositions ou de questions par écrit avant l'assemblée.

16. Divers

Jeannette Friedrich nous annonce qu'elle partira cet été pour une période de deux ans à Vienne pour y poursuivre des recherches. Elle restera néanmoins membre et espère se maintenir en forme aussi dans la capitale autrichienne.

L'assemblée est levée à 20h05

La liste des présences comporte 39 noms.

41 membres prennent part à l'apéritif offert par Alain Akar, patron de l'Auberge de Thônex, et 39 au repas servi dans la salle d'à côté par l'Auberge.